

Le Bulletin Annuel du SNATED



N°2 - Année 2013

Edito



C'est avec plaisir que je vous présente la seconde édition du bulletin annuel du SNATED.

Si cette année a été ponctuée par de nombreux temps forts, deux d'entre eux méritent ici d'être valorisés. Tout d'abord **la refonte du site internet** du SNATED et, plus généralement la création du portail du GIPED. Ce nouveau site, lancé fin octobre 2012, se recentre sur sa mission principale :

Le SNATED est membre :



Child Helpline International

→ de **Child Helpline International**, réseau mondial des lignes d'assistance aux enfants, œuvrant pour la protection des droits de l'enfance. Le SNATED en est membre depuis 2008.



→ du **Collectif de la Téléphonie Sociale et en Santé (TeSS)**.

Il est signataire comme 12 autres acteurs de la Charte d'engagement. Le SNATED en est membre depuis 2011.

Vous retrouverez plus de précisions :

→ sur l'institution :

www.giped.gouv.fr

→ sur l'étude statistique

www.allo119.gouv.fr

Le rapport annuel d'activité y est téléchargeable.

informer les enfants et les familles des missions et des activités du 119. Accessible au grand public, ce site interactif propose des espaces de questions/réponses et un formulaire de demande de documentation. Pour mieux communiquer auprès des plus jeunes, une animation présente le parcours d'un appel reçu au 119. De plus, une version spécifique est désormais disponible pour les Smartphone et autres outils nomades, offrant ainsi la possibilité d'appeler directement le 119.

Par ailleurs, le SNATED s'est lancé dans **une démarche de dématérialisation de ses échanges avec les départements**, visant à sécuriser la transmission des données individuelles conformément aux exigences requises par la CNIL dans sa délibération du 21 septembre 2011. Ainsi, en 2012, fort de sa volonté d'innover, le SNATED a conduit une expérimentation avec l'appui du Secrétariat Général de la Modernisation de l'Action Publique (SGMAP) et de 7 Départements pilotes. Ce processus sera étendu à l'ensemble des départements français fin 2013.

Vous pourrez retrouver tous ces temps forts détaillés dans le rapport d'activité annuel du GIPED consultable sur les 3 sites internet de l'institution.

S'agissant des données d'activité 2012, je vous propose d'en découvrir les principales tendances dans ce bulletin, l'étude statistique étant intégralement disponible sur Internet.

Enfin vous trouverez, ci-après, quelques chiffres clés après 23 ans d'existence du service.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin !

Frédérique Botella
Directeur du SNATED

- **201 480 heures d'ouverture de service**
- **Plus de 530 000 appels traités par les écoutants**
- **Plus de 142 500 informations préoccupantes ont été envoyées aux départements pour évaluation**
- **Près de 275 000 enfants ont fait l'objet d'une information préoccupante**

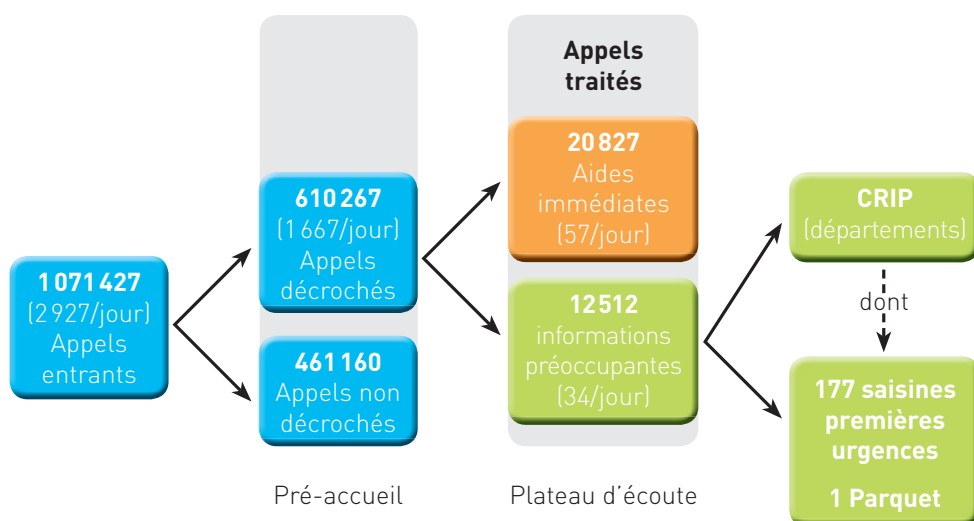
Les 2 missions du SNATED

La loi du 10 juillet 1989, confortée par celle du 5 mars 2007, confère **deux missions au service** :

- **Une mission de prévention** : accueillir les appels d'enfants en danger ou en risque de l'être, et de toute personne confrontée à ce type de situations, pour aider à leur dépistage et faciliter la protection des mineurs en danger
- **Une mission de transmission** : transmettre les informations préoccupantes concernant ces enfants aux services départementaux compétents en la matière : les cellules de recueil des informations préoccupantes (CRIP).

DONNÉES 2012

Combien d'appels reçoit le SNATED ?



Appel entrant : appel entrant dans le système téléphonique du SNATED, décroché par le pré-accueil ou le plateau d'écoute

Appel traité : appel qui donne lieu à une information préoccupante adressée à la CRIP ou à une aide immédiate de la part de l'écouteur.

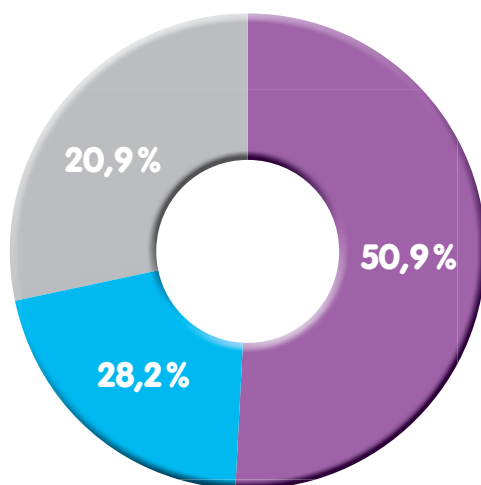
Aide immédiate : conseils, orientations, renseignements de la part de l'écouteur ; ou appel révélant un danger ou un risque de danger sans élément identifiant. Son compte-rendu est conservé au sein du service

Information préoccupante : entretien relatif à une situation d'enfant en danger ou en risque de danger dont un compte rendu est adressé à la CRIP.

Qui sont les appelants ?

Lorsque la qualité de l'appelant est précisée, près de 70 % des appels proviennent de la famille proche (parents, beaux parents, grands parents, fratrie, demi-frère, demi-sœur) ou du mineur concerné.

- 3 appelants désignés sur 10 sont les parents
- 50,9 % des appelants sont des femmes



■ Femmes ■ Hommes ■ Non désigné

Qualité de l'appelant	Effectif	
Mère	5 588	16,1 %
Père	4 560	13,2 %
Mineur concerné	3 897	11,3 %
Voisin	2 087	6,0 %
Entourage amical	1 980	5,7 %
Grand-parent	2 040	5,9 %
Famille autre	1 631	4,7 %
Personnel institutionnel	1 615	4,7 %
Adulte concerné	635	1,8 %
Beau parent	600	1,7 %
Membre de la fratrie	373	1,1 %
Majeur concerné	274	0,8 %
Gendarmerie/Police	78	0,2 %
Autre	1 546	4,5 %
Ne sait pas	4 986	22,3 %
Total	34 637	100 %

À noter : il peut y avoir plusieurs appelants par appel.

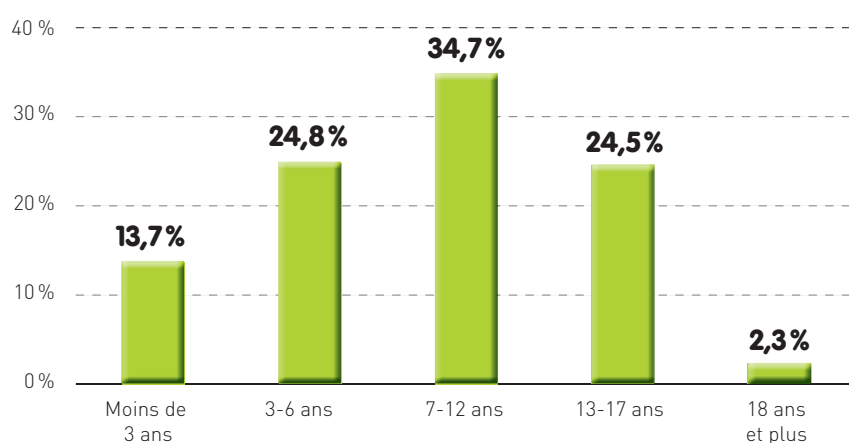
Champ : Nombre d'appelants (n = 34 637)

Source : données issues de LISA, base du SNATED

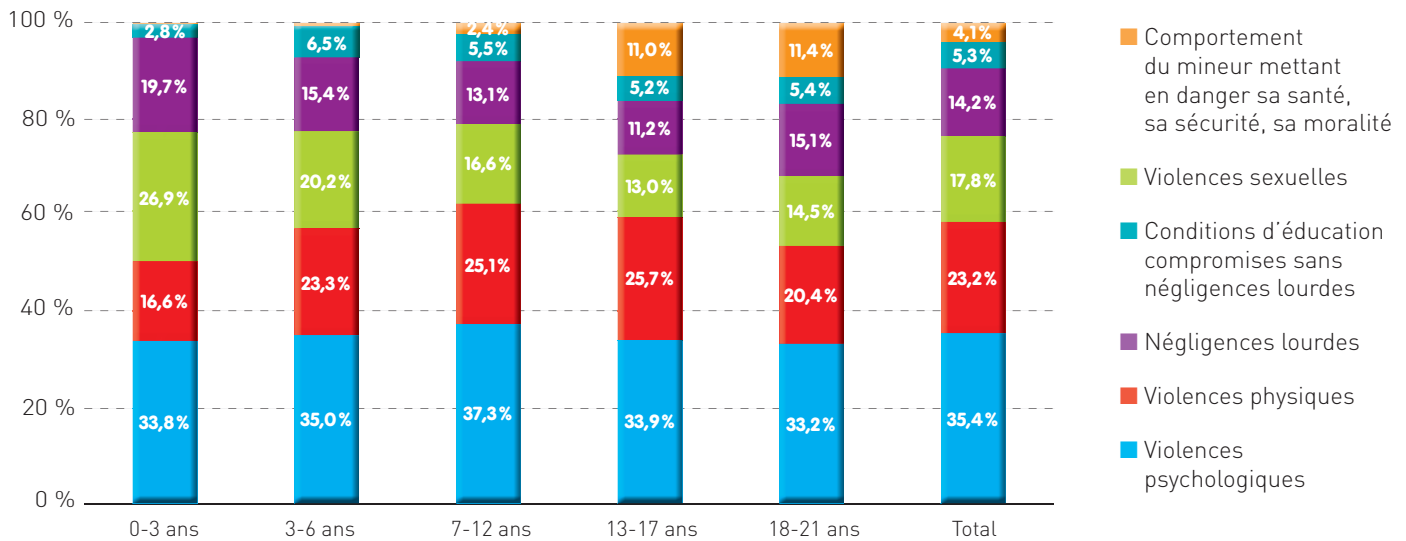
Qui sont les enfants en danger ou en risque de l'être ?

- En 2012, 58 256 enfants concernés par les appels traités au SNATED (6,8 % de plus qu'en 2011)
- 24 079 enfants sont concernés par une information préoccupante
- Pour 44 419 enfants (76,2 % - pour 73,2 % en 2011), un danger est évoqué
- 47,5 % sont des filles / 46,5 % sont des garçons (sexe non précisé dans 6 % des cas)
- Le taux d'IP est maximal pour les enfants de moins d'1 an pour lesquels 2/3 des situations sont transmises

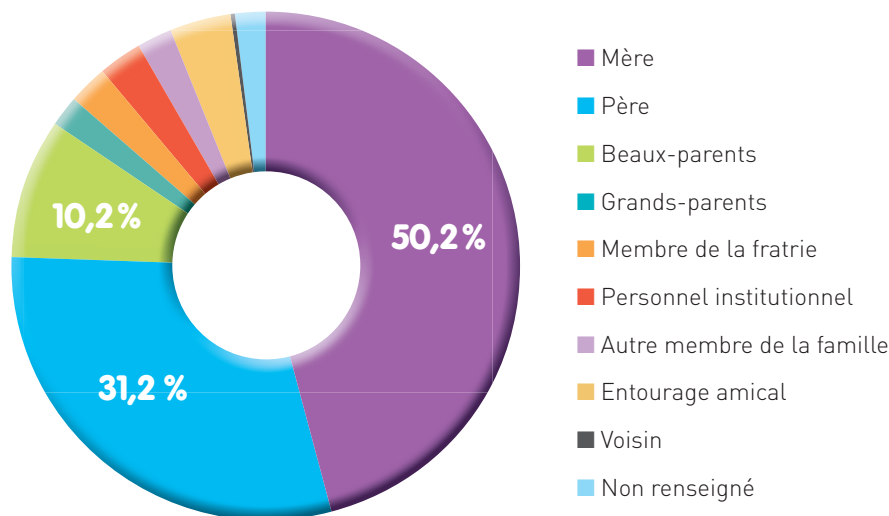
Âge des enfants en danger



Quels sont les dangers évoqués ?



Qui sont les auteurs présumés à l'origine des dangers ?



Sur 52 083 auteurs présumés :

- Dans 94,8 % des cas, l'auteur présumé fait partie de la famille proche
- 84,7 % sont des adultes
- Dans 8 cas sur 10, il s'agit des parents
- 57,6 % sont des femmes (à noter que 46% des enfants concernés vivent chez leur mère)
- Dans 2% des cas, il s'agit du mineur concerné (soit 1 016 cas)

Quelles sont les suites apportées aux informations préoccupantes ?

Toutes les IP transmises aux CRIP doivent faire l'objet d'un retour au SNATED

Au 31 mai 2013, le taux de retours est de 76,8%

12 512 informations préoccupantes
24 079 enfants concernés

Pour 93% des informations préoccupantes, une évaluation a été diligentée (majoritairement par les services sociaux) et pour 5%, le Parquet a été saisi directement par la CRIP

Dans près de 70 % des situations pour lesquelles une information est disponible, la famille n'est pas connue pour faits de dangers

Après évaluation :

- 57,4 % des informations préoccupantes ont fait l'objet d'un suivi de proximité
- 18,8 % de mesures administratives
- 23,8 % de mesures judiciaires

Pour toute situation d'enfant en danger ou en risque de l'être, contactez le 119

Pour toute question administrative, vous pouvez joindre le SNATED :
 → BP 30302 - 75823 Paris cedex 17
 → Tél. : 01 53 06 68 68
 → Courriel : snated@allo119.gouv.fr

Vous souhaitez obtenir la documentation du 119 ?

Sur le site allo119.gouv.fr, vous accédez à un formulaire à remplir et à valider. La documentation (affiches, plaquettes, autocollants...) et son envoi sont gratuits. Tous ces documents sont également téléchargeables.

Conformément à l'article L 226-8 du CASF « l'affichage des coordonnées du service est obligatoire dans tous les établissements et services recevant de façon habituelle des mineurs »

Que retenir du 119 ?

Le 119 :

- est un numéro dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être
- est joignable 24h/24 - 7j/7
- est un numéro d'appel gratuit depuis tous les téléphones : fixe, mobile, cabine téléphonique
- n'apparaît sur aucun relevé détaillé de téléphone
- est joignable de toute la France et des Départements d'Outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion)
- respecte la confidentialité des appels en conformité avec l'avis de la CADA et la délibération de la CNIL (www.cnil.fr / www.cada.fr)
- est un numéro d'urgence (chaque appel injustifié retarde un appel fondé).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous connecter sur www.allo119.gouv.fr

L'équipe du SNATED

Sous la responsabilité du **Directeur du service, 3 coordonnateurs** sont en charge de l'encadrement technique et hiérarchique des **50 écoutants** (psychologues, juristes, travailleurs sociaux). Ces trois professionnels, de formation pluridisciplinaire, assurent l'interface entre le 119 et les cellules départementales de recueil d'informations préoccupantes. Les coordonnateurs maîtrisent l'ensemble des procédures de transmission d'informations préoccupantes, valident les écrits des écoutants et en assurent le suivi avec l'aide d'une assistante. Ils sont ainsi en relation permanente avec leurs correspondants départementaux. Ils assurent le soutien technique au quotidien ainsi que l'évaluation annuelle des écoutants. Ils animent par ailleurs des réunions de coordination qui leur permettent de travailler les pratiques professionnelles avec l'équipe. Leur maîtrise confirmée des différentes facettes du métier d'écoutant leur permet d'accompagner au mieux les professionnels dans leurs missions.

L'encadrement est également en charge de **l'équipe d'agents du pré-accueil** dont le rôle est d'accueillir les appelants, de vérifier que leur appel concerne bien les missions du service et d'orienter les appels explicites vers le plateau d'écoute. Les écoutants

ont pour mission première d'être à l'écoute des appelants et de procéder à l'évaluation des appels à travers leur contenu. **Une responsable de la communication et une assistante administrative** font également partie de l'équipe.

... Et du côté de l'ONED ?



L'Observatoire National de l'Enfance en Danger est la seconde entité du GIPED. Créé par la loi de 2004, l'ONED a pour fonction première de mieux connaître le champ de l'enfance en danger pour mieux prévenir et traiter. Ses missions définies par la loi sont multiples : mise en cohérence des données chiffrées en vue d'une meilleure coordination des interventions ; recenser et évaluer les pratiques de prévention ; de dépistage et de prise en charge ; réaliser des études et des comparaisons internationales. L'ONED vise à devenir un lieu ressources notamment via son site : www.oned.gouv.fr. L'équipe pluridisciplinaire, placée sous la responsabilité du Directeur de l'ONED, est constituée de chargés de mission et d'étude qui sont des professionnels de la protection de l'enfance, du droit, de la statistique publique, de la sociologie... Un secrétariat, une documentaliste et une rédactrice assurent la partie fonctionnelle.